



Le zéro phyto, c'est l'affaire de tous

Comme vous le savez la commune s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de protection de son environnement avec la gestion différenciée de ses espaces verts avec l'objectif « Zéro Phyto » : pas de produit chimique dans l'entretien de notre patrimoine vert.

La commune après avoir atteint son objectif vous propose d'en faire autant car la protection de notre environnement ne se limite pas aux espaces publics, elle concerne également nos jardins. En effet, les produits chimiques utilisés par les particuliers pour l'entretien de leur jardin pénètrent la terre et aboutissent dans un cours d'eau ou dans la nappe phréatique.

Vous aussi, adoptez donc le bon geste et jardinez sans pesticides.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez un guide édité par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et le ministère de l'Agriculture.

Documents

[Guide pour jardiner Nature](#)